

**PREMIÈRE
SEMAINE
NATIONALE
DES HLM**
Du 8 au 16 juin 2013

Dossier de presse

**UNE NOUVELLE VISION DU LOGEMENT SOCIAL
DANS L'AGGLOMERATION ANGEVINE**



STOP!
AUX IDÉES REÇUES



LA PREUVE PAR 10 !

Angers
11 juin 2013



**PREMIÈRE
SEMAINE
NATIONALE
DES HLM**
Du 8 au 16 juin 2013



SOMMAIRE

La première semaine nationale des HLM

Chiffres clés

Une nouvelle vision de l'univers Hlm de l'agglomération angevine

Les opérations de l'agglomération angevine

Les 10 partenaires



La première semaine nationale des Hlm

Dans un contexte de précarité accrue et d'inflation des prix de l'habitat, une personne sur six est logée dans une habitation à loyer modéré (Hlm). L'Union sociale pour l'habitat (regroupant l'ensemble des 761 organismes Hlm de France) cherche à sensibiliser l'opinion publique au rôle majeur que jouent les Hlm et organise, du 8 au 16 juin 2013, la première « Semaine nationale des Hlm » autour de la thématique « Habiter mieux, bien vivre ensemble ».

Le fil rouge de la semaine, « Habiter mieux, bien vivre ensemble » illustre la double promesse des Hlm - **d'améliorer la qualité de l'habitat et de favoriser la cohésion sociale** – et vient à l'encontre des préjugés persistant sur les conditions de vie dans les logements sociaux. Ces derniers constituent une **réponse utile et majeure** aux multiples défis de notre époque : **exigences environnementales, esthétiques et architecturales**, mais également une demande croissante de **populations diverses** (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, familles nombreuses, jeunes etc.).

Lors de cette première édition de la Semaine nationale des Hlm, portée par l'Union sociale pour l'habitat, **228 organismes Hlm proposent 340 initiatives** (rencontres, échanges, expositions), qui doivent permettre de débattre ouvertement sur des sujets tels que la **qualité architecturale et environnementale, la construction, la rénovation urbaine, la mixité ainsi que la cohésion sociale**.

Sortir des idées reçues

Sans ignorer les difficultés de 20 à 25% des Hlm, qui se situent dans des quartiers fragiles, il est fondamental de donner à voir la **réalité entière du parc Hlm, loin des idées reçues**.

Aujourd'hui, le logement Hlm type est **spacieux, bien équipé, éco-performant, situé dans un immeuble de ville et d'une taille moyenne de 69 m²** (66 m² dans le privé locatif). Depuis 10 ans environ, une nouvelle opération de logement social se compose en moyenne de 20 unités.

« La hausse continue des prix et la crise économique exacerbent la nécessité d'une offre à loyer modéré d'un habitat de qualité. En France, près d'un habitant sur six vit dans un logement Hlm. Le sujet n'est pas anodin. Des personnes en situation de précarité mais aussi des employés, ouvriers, retraités, infirmiers et instituteurs vivent en Hlm. Il est donc important, et c'est l'enjeu de cette semaine, de se remobiliser sur un sujet aussi essentiel que le logement social, car c'est un facteur clé de notre cohésion sociale et du vivre ensemble », souligne Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat.

Hlm : les chiffres clés au niveau national

Les 761 organismes Hlm, animés par 12 000 administrateurs bénévoles et 76 000 salariés, sont des partenaires naturels des politiques de l'habitat des collectivités territoriales, notamment des 108 délégataires des aides à la pierre.

Globalement repartis sur l'ensemble du territoire, les logements sociaux sont particulièrement présents dans les régions industrielles historiques. La moitié du parc se trouve en Ile-de-France, en Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un parc locatif social plutôt urbain, récent, de qualité

- Les organismes possèdent 4,2 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers
- 85% environ des logements sociaux sont collectifs
- 26% des logements sociaux situés en Zone urbaine sensible (ZUS)
- 1/3 des logements Hlm construit après 1985
- 85% de la production neuve porte un label de performance énergétique (HPE, THPE ou BBC)
- 120 000 logements réhabilités en 2011

Une demande toujours forte malgré la croissance du parc

- 33% de l'ensemble des ménages ne sont pas propriétaires et peuvent prétendre à un logement social compte tenu de leurs revenus.
- En 2011, les organismes ont mis en chantier 73 000 logements neufs. Ils en ont acquis et amélioré 8 500 et acquis sans travaux 9 400. Les opérations lancées en 2011 atteignent ainsi un total de 91 000 logements. Ils ont également mis en chantier 9 700 logements-foyers.
- Environ 10% du parc a été également proposé à la location par mobilité des locataires.
- Chaque année, 450 000 familles environ sont ainsi accueillies, soit dans des logements neufs, soit dans des logements libérés par leurs occupants.

Une accession sociale à la propriété sécurisée

- En 2011, les opérateurs Hlm ont vendu 13 000 logements destinés à des accédants
- Près de 8000 logements locatifs ont été vendus à leurs locataires ou à d'autres personnes physiques et 79 000 étaient en cours de commercialisation fin 2011.

Le secteur Hlm, un poids lourd de l'économie (chiffres 2010)

- 17 milliards d'euros d'investissements,
- 17,9 milliards d'euros de loyers (et 4,8 milliards de charges récupérables),
- 2,7 milliards d'euros de dépenses d'entretien (soit 15% des loyers)
- 7,2 milliards d'euros affectés aux annuités de dette (intérêts de la dette et remboursement en capital) soit 40% des loyers,
- 1,8 milliard d'euros de taxe sur le foncier bâti (10% des loyers)
- 105 milliards d'euros de dettes financières locatives

<http://www.semainehlm.fr/>

Une nouvelle vision de l'univers Hlm de l'agglomération angevine

A l'occasion de la manifestation nationale, **10 acteurs et promoteurs du logement social de l'agglomération angevine** (Angers Loire Habitat, Le Groupe Gambetta, LogiOuest, Les Castors Angevins, le Toit Angevin, Le Val de Loire, Maine-et-Loire Habitat, La SOCLOVA, La SODEMEL et la SARA) se mobilisent pour faire découvrir une nouvelle vision de l'univers Hlm.

Contrairement aux idées reçues, les logements sociaux sont plus spacieux que ceux du parc privé. En général plus récents que ces derniers, ils bénéficient en outre d'une bonne qualité thermique et offrent ainsi une qualité de vie supérieure. Les tarifs en locatif social sont sensiblement inférieurs à ceux du marché libre : sur Angers, le loyer mensuel médian est de 5,9 € /m² pour 9,6 €/m² dans le privé (sources : Fnaim/ Adil / Cg49, octobre 2012).

Ni triste, ni bruyant et non plus anonyme, un des **points forts du « parc Hlm » angevin est sa diversité** : il se présente sous forme de plusieurs typologies (collectif, individuel, intermédiaire) et dans différents contextes (centre-ville, périphérie ou campagne), tout en respectant la mixité des habitants et la qualité de leurs lieux de vie.

Pour illustrer leur vision des logements sociaux en Maine-et-Loire, une **exposition intitulée « Stop aux idées reçues », sera présente à l'espace Boselli à partir du 8 juin 2013.**

Chiffres clés du logement social en Maine-et-Loire

Où sont situés les logements sociaux, quelles sont leur typologie et surface, quel rôle jouent les promoteurs et surtout, qui sont les habitants ? L'Agence Départementale d'Information Logement de Maine-et-Loire (ADIL49) a recensé les chiffres clés du logement social et permet ainsi de mieux comprendre la composition du parc Hlm du département.

- **85%** des logements situés en milieu urbain (15% en milieu rural)
- **61 %** des logements loués avec 3 ou 4 pièces
- **41 %** des ménages composés de famille avec enfants
- **33%** des logements sociaux composés de maisons
- **33%** des personnes âgées de moins de 20 ans
- **30%** des logements sociaux figurant dans les catégories de performance énergétique A-B-C (contre 13% dans le parc privé)
- **17%** des logements en Maine-et-Loire sont des logements sociaux (contre 12 % en Pays de la Loire et 15 % en métropole)
- **1 logement sur 3** se situe dans le parc social (ville d'Angers)

Source : ADIL49



Le Plateau de la Mayenne

L'opération d'aménagement du plateau de la Mayenne constitue un des grands projets urbains de l'agglomération angevine. Situé sur les limites communales des villes d'Angers et d'Avrillé, le projet couvre un territoire de 137 hectares dont 70 destinés à l'habitat.

Retenu pour ses qualités de desserte, son organisation foncière et l'absence de contraintes physiques majeures à son aménagement, le site du plateau de la Mayenne fait l'objet dès 2001, de premières réflexions d'aménagement dans la perspective de la réalisation du Parc du Végétal.

Organisé en un système de « plaques », le projet d'aménagement du plateau se décline selon un principe de dé-densification à mesure de l'éloignement de la ville. Le programme de constructions qui s'achèvera à l'horizon 2030 comprendra à terme plus de 4 700 logements soit environ 10 000 nouveaux résidents.

L'habitat sera conçu de manière à proposer une offre diversifiée de logements : accession libre, accession sociale, locatif social... Enfin, l'ensemble des équipements nécessaires aux besoins des futurs habitants sera réalisé sur le quartier: équipements publics, scolaires, culturels, sportifs, de services et commerciaux.

Ville :	Angers / Avrillé
Maître d'ouvrage délégué :	SODEMEL
Architecte urbaniste :	Thierry HUAU et Roland KORENBAUM
Surface du projet :	70 hectares
Nombre de logements :	5 000
Typologie :	25% de logements sociaux, 25% d'accession sociale, 50% d'accession libre.





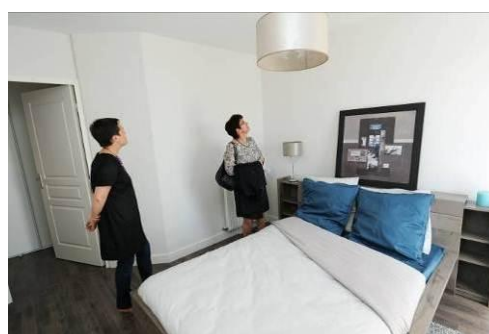
Résidences TERRA NOVA et LA CARAVELLE

Cet ensemble propose une mixité de statuts d'habitants et d'occupants (propriétaires et locataires + activités tertiaires) : dans un cadre de vie à la fois urbain et paysager, en plein développement, ces résidences sont faciles d'accès, positionnés aux portes de la ville, proches de la station du tramway Terra Botanica.

Terra Nova, ouvert à l'accession sociale, est composée de 38 logements prêts à vivre, avec jardins, balcons ou loggias. Les logements sont labellisés BBC, gage de respect de l'environnement et de maîtrise budgétaire pour ses résidents. Terra Nova illustre une idée contemporaine de la ville pour des ménages primo-accédants soucieux d'une qualité de vie, tout en bénéficiant de conditions d'acquisition avantageuses (TVA réduite, Prêts spécifiques, ...)

La résidence La Caravelle, labellisé BBC, Bâtiment basse consommation (77 locatifs sociaux et 3 locaux d'activité) propose des logements à loyers modérés ainsi que des loyers minorés « PLAI », Prêts locatifs aidés intégration.

Quartier :	Plateau de la Mayenne - Angers
Architecte :	Atelier d'Architecture Rolland & Associés
Nombre de logements :	38 appartements en accession pour TERRA NOVA, 77 appartements locatifs pour LA CARAVELLE
Typologie :	T2, T3 et T4
SHAB :	2 333 m ² pour Terra Nova et 4702 m ² pour La Caravelle + 650m ² de locaux disponibles (pour 3 activités tertiaires, commerces ou services)
Mode de construction :	Béton
Performance énergétique :	115 appartements BBC
1^{ère} Livraison :	Avril 2013
Coût total des travaux :	10 630 000 € HT



Résidence LES VERGERS

Quatre bâtiments contigus mais isolés entre eux ainsi qu'un cinquième isolé du reste du site viennent s'insérer dans un environnement paysagé. Des sentiers piétonniers et une succession de jardins enclavés entre les constructions modèlent ce quartier dont l'organisation est fondée sur le principe de « l'îlot ouvert ». Le cœur d'îlot est un espace vert traversé d'une liaison piétonne et on y retrouve un jardin collectif en cours d'aménagement mais aussi des jardins privatifs pour les logements situés en rez-de-chaussée.

Plus tard, des plantations entre les bâtiments assureront la transition entre la Place Terra Botanica et l'espace vert de l'îlot. On retrouvera ces plantations sous forme de murs végétaux avec des plantes grimpantes sur certaines façades transversales et intérieures des bâtiments.

Du côté de la place Terra Botanica, à l'angle, le premier bâtiment crée un signal architectural fort. La toiture-terrasse de ce bâtiment est végétalisée et assure la rétention d'une partie des eaux pluviales. Côté ouest, le débord de la toiture-terrasse assure une liaison couverte avec le parking relais réservé aux utilisateurs du tramway. L'ensemble du site est accessible depuis des nouvelles voies et est desservi par la nouvelle ligne du tramway.

La Résidence Les Vergers possède un parc de stationnement commun enterré pour une capacité de 100 véhicules et environ 1600 m² de locaux professionnels réservés pour des activités économiques, implantés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage des bâtiments.

Des jardins partagés en cœur d'îlot

Un espace convivial est à l'étude. Il sera équipé de pergolas et de tables de jardin pour permettre aux habitants de se retrouver pour des moments conviviaux en extérieur à la belle saison. Si les résidents en expriment le besoin, cet espace pourrait se transformer en jardin « cultivable » pour ceux qui désirent s'investir dans la culture de plantes potagères ou ornementales.

Quartier :	Les Hauts de St Aubin - ANGERS
Architecte :	Atelier d'Architecture Logerais & Associés
Nombre de logements :	80 logements, dont 49 appartements en location et 31 appartements en accession à la propriété 1600 m ² de surfaces commerciales
Typologie :	Du T2 au T4
Performance énergétique :	BBC
1^{ère} Livraison :	2012
Coût total des travaux :	11 millions d'€





LE SQUARE DES AGES

Achetées en Vefa (vente en l'état de futur achèvement) à la Cirmad (promoteur), les résidences sont implantées à Avrillé, au cœur du nouveau quartier Mayenne-Capucins.

Ce programme est composé de deux résidences :

- une résidence familiale composée de 13 logements locatifs et d'un local commercial en rez-de-chaussée destiné à la vente.
- une résidence, **Le square des âges**, composée de 40 logements destinés à des séniors, avec des locaux communs en rez-de-chaussée qui permettent aux résidents de se rencontrer et participer à des animations. Cette résidence est louée par La Mutualité Française Anjou-Mayenne. Par ailleurs, dans ce bâtiment la mairie d'Avrillé s'est portée acquéreur d'un espace pour la réalisation d'une crèche.

Un programme qui concilie mixité sociale et mixité générationnelle avec des logements dédiés à des familles, des séniors, une future crèche et un local commercial.

Quartier :	Avrillé
Architecte :	Cabinet Vié
Nombre de logements :	53 logements
Typologie :	appartements : T1, T2, T3 et T4
SHAB :	2 789,3 m ²
Mode de construction :	béton banché
Performance énergétique :	BBC
1^{ère} Livraison :	décembre 2011
Coût total des travaux :	6 541 849 € HT



Résidence LES JARDINS D'ABELIAS

A proximité du cœur de l'agglomération angevine et à quelques pas de commerces et du nouveau tramway, cette opération se compose de deux bâtiments complétée par un aménagement paysagé sur le thème du verger. Un cadre de vie idéal pour ceux qui recherchent une vie citadine, sans vouloir renoncer à des espaces verts et du calme.

Quartier :	Avrillé
Architecte :	Cabinet CRESPIY-AUMONT
Nombre de logements :	84 appartements dont 50 logements collectifs locatifs et 34 logements en location accession collectifs
Typologie :	T2, T3 et T4
SHAB :	5 521 m ²
Performance énergétique :	Bâtiment Basse Consommation (BBC) – Labellisé Effinergie
Date de livraison prévue :	locatifs 1 ^{er} trimestre 2014 Location-accession 2 ^{ème} trimestre 2014
Coût total des travaux :	Logements locatifs + Agence (5 063 175 € HT) Location-accession (3 376 390,17 € HT)



Résidence LES LYS DU ROY

L'îlot est constitué de deux bâtiments collectifs et de deux logements individuels accessibles de plain-pied. L'ensemble s'organise autour du cœur d'îlot, relié par un passage piétonnier à l'îlot voisin facilitant ainsi les accès et ouvrant des perspectives sur les aménagements paysagers. Les terrasses non accessibles sont végétalisées, de même que les façades des côtés sud et ouest de l'îlot.

Type de programme :	Location sociale
Quartier :	Plateau Mayenne/ Capucins
Architecte :	Enet-Dolowy Architectes, Nantes
Nombre de logements :	45 logements destinés à la location (43 collectifs et 2 individuels)
Typologie :	4 T1, 7 T2, 19 T3, 11 T4, 4 T5
SHAB :	3 000 m ²
Performance énergétique :	THPE enR
Date de livraison :	Avril 2012
Coût de construction total :	5 088 937 € TTC





Résidence LE VERGER FLEURI

Le Verger Fleuri est composé de 93 appartements et 7 commerces répartis sur 5 bâtiments.

79 de ces appartements sont du locatif et 14 sont de la location-accession.

Chaque logement, ou presque, bénéficie d'un balcon ou d'une terrasse, et d'un parking souterrain. Le rez-de-chaussée, quant à lui, comprend des commerces (coiffeur, magasin de jouets...) et des services (crèche, salle de sports...).

Par ailleurs, 12 logements répartis sur les 5 bâtiments sont labellisés Habitat Senior Services®. Ces logements sont adaptés et accessibles pour des personnes âgées (portes faciles à ouvrir, douches, barres de maintien, volets roulants électriques...). Le Toit Angevin met par ailleurs à leur disposition un interlocuteur privilégié pour les aider au quotidien à résoudre leurs problèmes liés à la vie dans leur logement (recherche de services d'aide ou de soins à domicile...).

Quartier :	Avrillé
Architecte :	Cabinet Archipôle – Madame Huart
Nombre de logements :	93 logements
Typologie :	appartements : T1, T2, T3, T4 et T5
SHAB :	5 745 m ²
Mode de construction :	béton banché
Performance énergétique :	THPE
1^{ère} Livraison :	31 octobre 2012
Coût total des travaux :	9 0835 550 € TTC



Résidence LE MESSEGER

Seconde commune de l'agglomération angevine, idéalement située entre ville et campagne, Avrillé est réputée pour son cadre de vie exceptionnel et bénéficie de toutes les commodités en terme de voies de communication et de services.

Sur le site d'un ancien aérodrome, ce nouveau quartier du Plateau de la Mayenne sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) a été conçu dans l'esprit d'un environnement urbain apaisé. Le quartier jouit d'un environnement verdoyant et présente une situation géographique privilégiée, à quelques minutes à pied du centre-ville d'Avrillé et de ses commerces et directement relié à Angers grâce notamment à la desserte assurée par la première ligne du tramway.

Quartier :	Plateau Mayenne - AVRILLE
Architecte :	SAS Brunet Architectes
Nombre de logements :	53 appartements en location 350 m ² de surfaces commerciales
Typologie :	Du T1bis au T5
Performance énergétique :	BBC (ECS solaire collective avec appoint centralisé et assuré par le réseau de chaleur)
1^{ère} Livraison :	Janvier 2013
Coût total des travaux :	7 millions d'€



RÉSIDENCE EINSTEIN

Situé à 1 kilomètre de la faculté de médecine et de pharmacie, la résidence étudiante Einstein répond au besoin en logements des 32 200 étudiants inscrits dans des établissements de l'agglomération angevine.

Composée de 3 îlots, reliés via des passerelles vitrées, la résidence se présente dans un design contemporain lumineux.

Quartier :	ZAC des Hauts de Saint-Aubin / Angers
Architecte :	Logerais, Constructeur : BH (Groupe Beneteau)
Nombre de logements :	158 logements
Typologie :	18m ² par logement
Mode de construction :	Fondations par un sous-sol en béton, Assemblage des modules à ossature bois reliés par une gaine technique, Coursives en bois permettant l'accès aux logements, Toiture en bac acier et membrane PVC, Parements extérieurs composés d'un mixte bardage bois/plaques en fibres-ciment
Performance énergétique :	Conçus dans une démarche responsable, les logements répondent aux critères de performance énergétique et environnementale et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Livraison :	Septembre 2010
Cout total de construction :	7 375 347 €



Résidence LE PETIT ROCHER

A seulement quelques kilomètres du centre-ville d'Angers et à proximité du parc Capucins-Verneau, la Résidence "Le Petit Rocher" est située dans un quartier calme avec jardin.

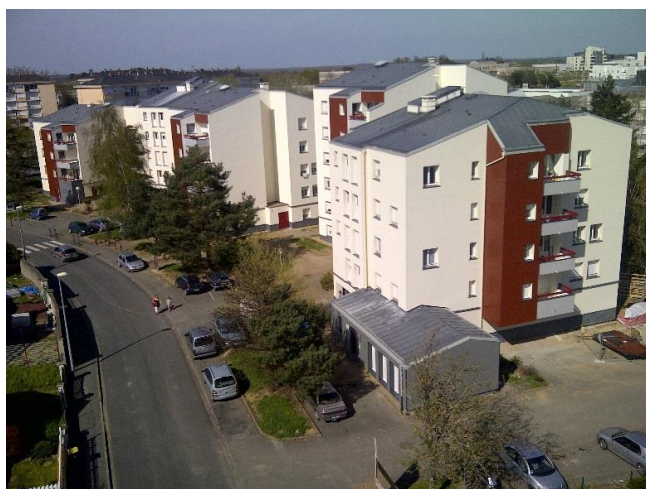
Constituée de 66 logements collectifs (Le Petit Rocher 1) et 62 logements collectifs (Le Petit Rocher 2) destinés à la location, la résidence a récemment fait l'objet d'une réhabilitation (Isolation par l'extérieur des façades, isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, etc.).

Résultat :

- ➔ DPE avant travaux D (167KwhEP/m²/an)
- ➔ DPE après travaux B soit un gain énergétique de 82KwhEP/m²/an

Les travaux ont duré 14 mois sur les années 2012 et 2013.

Quartier :	Angers Saint-Aubin, Capucins
Architecte:	A.U.C
Nombre de logements :	66
Typologie :	13 T1, 10T2, 28 T3, 15 T4 (Le Petit Rocher 1) 15 T1, 22 T2, 15 T3, 10 T4 (Le Petit Rocher 2)
SHAB :	3945 (Le petit Rocher 1) et 3561 (Le petit Rocher 2)
Performance énergétique :	B
Date de livraison prévue :	1981 (le petit Rocher 1) 1982 (le Petit rocher 2)
Coût total de construction :	2 121 992 €(Le petit Rocher 1) 2 090 817 €(Le petit Rocher 2)





LE PLATEAU DES CAPUCINS

Proche du centre-ville, le plateau des Capucins offre de nombreux panoramas sur la ville, la Maine et l'île Saint-Aubin. Le périmètre de l'opération couvre 104 hectares. Un tiers est dédié à la construction, un tiers aux espaces verts, le dernier tiers étant composé des voiries nouvelles, du patrimoine paysager, architectural et des chemins existants.

Le parti d'aménagement

Le parti d'aménagement de l'Atelier Roland Castro et Sophie Denissof retenu pour structurer les espaces s'appuie sur de grandes prairies Nord-Sud paysagées qui s'opposent à des îles et îlots construits. Des mails et circulations douces irriguent généreusement le plateau sur les axes Est-Ouest. Une frange boisée au Nord isole le quartier ainsi créé du contournement nord de l'A11.

Ce qui guidera la « composition » urbaine sera la promenade : « L'ensemble, on le comprend, a été pensé davantage en termes de flânerie que de plan masse » (Roland Castro).

Le but est de fréquenter - que chacun fréquente - archipels et jardins en se faisant son chemin, sa rencontre des petits bonheurs urbains qui font le charme des villes les plus accueillantes.

Le concept d'îles et de lanières

Le dessin est composé de quatre « archipels » constitués d'îles de densité et de typologie variables. Au total, une vingtaine d'îles, reprenant les noms des anciens lieux-dits, seront aménagées : Les Chalets, Bocquel, Pellau, Port Meslet, Le Hérisson, La Charnasserie...

L'île désigne l'unité de base d'organisation du bâti. Chaque île est conçue comme un morceau de ville avec des hauteurs et des formes urbaines variées. Entre les archipels s'intercalent de spacieuses lanières vertes composées de jardins publics ou familiaux, d'essences végétales spécifiques, et d'aires de détente : un tressage de "morceaux de ville aux consistances et aux configurations diversifiées".

La programmation s'organise autour de l'axe structurant de la ligne de tramway qui dessert, par trois stations, le cœur de quartier et deux secteurs plutôt dédiés à des activités métropolitaines et technopolitaines.



Ville :	ANGERS
Maître d'ouvrage délégué :	Société d'Aménagement de la Région d'Angers (SARA)
Architecte urbaniste :	Atelier CASTRO/DENISSOF
Surface du projet :	104 hectares dont <ul style="list-style-type: none"> • 350 000 à 400 000 m² SHON à usage d'habitat (collectifs – intermédiaires – groupés – individuels) • 120 000 m² SHON à usage d'activités de commerces et de services • Un parking public en ouvrage de 350 places
Nombre de logements à terme :	6 000 logements
Nature des logements :	25% de logements sociaux, 25 % d'accession sociale, 50% d'accession libre.

Quelques chiffres au 31 décembre 2012 :

1 335 logements réalisés ou en construction dont 439 logements étudiants

Des équipements :

- 1 groupe scolaire adossé à un centre de loisirs et une cyber-bibliothèque
- 1 école d'ingénieurs
- 1 centre sportif avec stades
- 1 centre aqualudique

Résidence LES HAUTS DE SAINT-AUBIN

Situé au cœur du grand projet urbain Plateau Mayenne Capucins, le long de la ligne de tramway et de l'arrêt Hauts de Saint-Aubin, à proximité de la nouvelle cité éducative Mandela, entouré de voies ouvertes récemment et de la place inaugurée en septembre, cet ensemble complète de manière significative le nouveau quartier nord d'Angers et le développement de l'agglomération ALM.

Achévé depuis 2012, cet ensemble résidentiel et tertiaire est composé de 3 parties. Les logements HLM (44 individuels et collectifs) sont loués depuis 1 an. La résidence étudiante (150 logements) est gérée par le CROUS des Pays de la Loire / Clous d'Angers depuis 2011. Les locaux tertiaires se sont progressivement installés dans les espaces réservés en rez-de-chaussée (2 600 m²) : boulangerie, pharmacie, Maison de Santé, laboratoire, institut de soins, bar, pressing.

Quartier :	Plateau des Capucins - Angers
Architecte :	Logerais & Associés, GOA architecte
Nombre de logements :	150 appartements étudiants, 44 appartements locatifs Commerces et services en rez-de-chaussée
Typologie :	150 T1 (étudiants) ; 18 T2, 16T3, 4 T4 et 6 T5 (locatifs sociaux)
SHAB :	2 569 m ² pour la Résidence Etudiante, 2684 m ² pour le locatif, 2 215 m ² pour les commerces et locaux tertiaires
Mode de construction :	Béton
Performance énergétique :	THPE pour la Résidence étudiante (Très haute performance énergétique) BBC pour les locatifs (Bâtiment basse consommation)
1^{ère} Livraison :	été 2011 pour la Résidence étudiante 1 ^{er} trimestre 2012 pour les locatifs
Coût total des travaux :	10 750 000 € HT

Services et équipements : Chauffage collectif et eau chaude sanitaire pour les bâtiments, pompes à chaleur pour les individuels, panneaux photovoltaïques, ascenseurs, stationnements enterrés, loge gardien et laverie pour la résidence étudiants, toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie

Financement : Prêt locatif à usage social PLUS, PLS, PLAI (aidé intégration). *Financeurs :* Angers Loire Habitat : fonds propres et emprunts Caisse des Dépôts. *Subventions :* Angers Loire Métropole, Etat, Ville, Département, Région.



Résidence LES AGAPANTHES

Cet ensemble immobilier propose une mixité urbaine en faisant cohabiter l'habitat collectif et l'habitat intermédiaire dans un esprit de composition homogène avec des programmes en location et en accession. Il correspond au désir de modernité et de contemporanéité formulé par le projet urbain d'aménagement de la ZAC pour le secteur de la Reux, situé en entrée de ville de Saint Barthélemy d'Anjou.

4 bâtiments collectifs et 2 bâtiments intermédiaires sont projetés sur l'ensemble de la parcelle et affirment leur ambition de donner un visage dynamique et moins conventionnel de l'habitat, tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale.

Pour 24 logements, le chauffage est assuré par une chaufferie collective, avec une chaudière à condensation au gaz naturel. La production d'eau chaude sanitaire quant à elle, est complétée par une installation composée de 12 capteurs solaires sous vide de 3 m3 chacun, positionnés en toiture, et de deux ballons ECS solaires de 1500 litres unitaires.

Résidence avec contrôle d'accès, adaptée aux normes d'accessibilité.

Opération lauréate de l'appel à projet régional lancé par l'ADEME en 2008 pour les 24 logements BBC.

Quartier :	La Reux, Saint-Barthélemy-d'Anjou
Architecte :	Atelier d'Architecture Logerais & Associés
Nombre de logements :	77 logements, dont 59 appartements en location et 18 appartements en accession à la propriété
Typologie :	Du T2 au T5
Performance énergétique :	24 appartements BBC – 53 appartements avec un niveau DPE à C
1^{ère} Livraison :	Juillet 2011
Coût total des travaux :	11 millions d'€





Résidence LES TERRASSES DE L'ANJOU

Composés de 58 logements, les bâtiments ont été construits en Très Haute Performance Energétique (THPE). Tous les appartements, même les plus petits, sont traversants et bénéficient d'une double exposition. Dans le même esprit, les pièces de vie donnent quasiment toutes accès à une terrasse, d'où le nom du programme "les Terrasses de l'Anjou".

L'ensemble est composé de **46 logements collectifs** et de **12 logements semi-collectifs**. Chaque semi-collectif comprend deux logements : un T4 duplex avec jardin et un T3 en duplex avec une **grande terrasse**.

Les appartements du collectif sont desservis par de **vastes et agréables coursives**, conçues pour favoriser les échanges !

3 de ces logements sont adaptés et labellisés **Habitat Senior Services®**. Ces **logements sont adaptés et accessibles** pour des personnes âgées (portes faciles à ouvrir, douches, barres de maintien, volets roulants électriques...). Le Toit Angevin met par ailleurs à leur disposition un **interlocuteur privilégié** pour les **aider au quotidien** à résoudre leurs problèmes liés à la vie dans leur logement (recherche de services d'aide ou de soins à domicile...).

Quartier :	St Barthélémy d'Anjou – ZAC la Reux
Architecte:	Cabinet RO.ME – Madame Dallot
Nombre de logements :	58 logements
Typologie :	appartements : studio, T2, T3 et T4
SHAB :	3 588 m ²
Mode de construction :	poteaux / poutre béton et briques
Performance énergétique :	THPE
1^{ère} Livraison :	31 janvier 2012
Coût total des travaux :	4 716 660 € HT





Le nouveau quartier « Les 5 Jardins » prend forme à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Sur un terrain de 30 000 m², à 600 m du centre de Saint-Barthélemy-d'Anjou et 3 km du centre-ville d'Angers, le Groupe Gambetta construit un programme de 416 logements en accession et en locatif social. La mutation de ce nouveau quartier, menée en étroite collaboration avec la mairie de Saint-Barthélemy d'Anjou, se déroule dans d'excellentes conditions en respectant scrupuleusement le planning initial. Les premières livraisons ont eu lieu fin 2012.

Quartier :	Les Vergers d'Anjou, Saint-Barthélemy-d'Anjou
Architecte :	Atelier d'Architecture Rolland & Associés
Nombre de logements :	416 logements, dont 376 appartements et 40 maisons individuelles
Typologie :	appartements : T2, T3 et T4 maisons de ville : T3 et T4
SHAB :	24 500 m ²
Performance énergétique :	292 appartements BBC en accession, 84 appartements en locatif THPE et 40 maisons de ville THPE
1^{ère} Livraison :	fin 2012
Coût total des travaux :	35 millions d'euros





LA REUX-CORDELLES

L'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par l'agence GO-A architecte-Urbaniste, Ronan DESORMEAU, Paysagiste et SCE bureau d'études techniques met à l'actif du projet son savoir-faire et son expérience pour faire de la Reux-Cordelles un quartier compétitif d'un bon éco-comportement.

« Tout bonus pour l'effet de serre »

Le merlon acoustique paysager a permis de dresser un nouveau décor pour accueillir un quartier résidentiel qui se déploie en privilégiant le respect d'un développement durable. La réutilisation de matériaux (45 000 m³) provenant de chantiers simultanés et périphériques a limité les mises en décharge et les déplacements par camions sur nos routes angevines.

« Tout bonus pour le respect de nos ressources »

La conception des espaces publics comme des espaces constructibles est attentive au débit de fuite des eaux pluviales, à la pérennité des végétaux en limitant les consommations d'eau par arrosage, à la résistance et l'origine des matériaux, à la réutilisation des terres végétales...

« Tout bonus pour une adhésion collective et partagée au développement durable »

Les cahiers des charges sont dressés et motivent l'ensemble des acteurs sur les bons choix : Promoteurs-constructeurs, architectes d'opérations de construction, entreprises. La recherche de performance énergétique des bâtiments, les citernes enterrées de stockage d'eau pluviale dans les jardins, l'origine et la qualité des matériaux de construction, les chantiers verts...



Projection du site de la Reux



Projection du site des Cordelles

Les réalisations témoignent de la concrétisation des grands objectifs définis pour ce nouveau quartier :

- la mixité urbaine en s'appuyant sur une typologie faisant cohabiter l'habitat collectif, l'habitat intermédiaire, l'habitat individuel groupé mais également le logement privé et le logement social
- la convivialité en créant des espaces de rencontre, des espaces de proximité mais également en travaillant une organisation urbaine privilégiant l'intimité lorsque l'on est chez soi
- l'ambition et l'innovation en matière de respect des ressources et du développement durable

- la modernité de l'architecture : la composition architecturale des différents programmes doit proposer un habitat diversifié, résolument moderne

Le paysage est mis à l'honneur dans ce nouveau quartier avec :

- un merlon paysager
- des jardins familiaux (une cinquantaine de parcelles équipées de cabanons de jardins) et d'un bâtiment collectif
- des prairies, pouvant être inondables lors de fortes pluies et zones de jeux par temps sec
- un mail planté et des cheminements doux mettant en réseaux l'ensemble du site et les cheminements existants aux abords
- les mobiliers de jeux seront positionnés après concertation avec les habitants.

Ville :	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU
Maitrise d'ouvrage déléguée :	SARA
Architecte urbaniste :	Atelier GO-A : Erice Baeza, associé au paysagiste Ronan Desormeaux
Surface de la ZAC :	26 ha à dominante d'habitat
Nombre de logement à terme :	700 logements
Nature des logements :	15 % minimum de logements sociaux
Au 31 décembre 2012 :	267 logements livrés 25 logements vont démarrer en construction à la rentrée 63 logements en études (Soit 50 % du programme)





LE CENTRE BOURG DE SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

La commune de Saint-Sylvain-d'Anjou, située aux portes nord-est d'Angers, fait partie intégrante de l'agglomération et se place dans la première couronne de la région angevine. La superficie de la commune est de 2 126 hectares soit 214 habitants/km².

Les enjeux de l'opération

Le centre-bourg ne correspond plus à l'image d'une commune de 4 500 habitants et ne répond plus aux besoins d'une population toujours croissante. L'étroitesse des rues engendre en effet des difficultés de circulation, de stationnement et d'accès aux commerces, la place de la Mairie ne joue pas son rôle structurant puisque occupée aujourd'hui par un parking, la fermeture au nord du centre-bourg nuit à la qualité de l'organisation urbaine. Seule une restructuration du centre ancien peut enrayer ces dysfonctionnements.

Les objectifs définis sont les suivants :

- densifier le cœur de ville,
- réorganiser la trame viaire par un nouveau schéma de circulation permettant d'irriguer le centre-bourg et non de le contourner, par un maillage de voies permettant une desserte aisée,
- dynamiser le centre-bourg et adapter l'offre commerciale aux attentes contemporaines des populations pour garantir la pérennité de l'infrastructure existante,
- restructurer les espaces publics et organiser les stationnements,
- Préserver l'identité de St Sylvain

Le parti d'aménagement

L'affirmation d'une nouvelle centralité est basée sur le renouvellement urbain du centre historique. La restructuration du centre bourg vise à la fois la recomposition d'îlots urbains permettant l'accueil de programmes d'habitat diversifiés et le renfort de l'infrastructure commerciale, la création et la restructuration des espaces publics structurants (trame viaire, place de la Mairie...), enfin le confortement des équipements et services publics.

Ville :

SAINT SYLVAIN D'ANJOU

Maître d'ouvrage délégué :

Société d'Aménagement de la Région d'Angers (SARA)

Architecte urbaniste :

Atelier GOA

Surface du projet :

15 hectares dont

- 15 000 m² SHON de logements collectifs, soit 195 logements
- 6000 m² SHON de logements individuels, soit 59 maisons individuelles
- 600 à 1000 m² SHON de commerces

Le Résidence DU BARBIER

La Ville de St-Sylvain d'Anjou a souhaité créer une nouvelle zone d'habitation en plein cœur du centre-bourg de la commune. Situé entre la rue Emmanuel Voisin et la rue du Maréchal Leclerc, cet ensemble immobilier, parfait exemple de mixité avec à la fois des programmes en accession à la propriété et en location, portera au final sur un ensemble de 46 logements et de 180 m² de locaux d'activités professionnelles.

Dans le cadre du Groupe Podeliha, les projets relatifs aux logements locatifs ont été réalisés par Le Val de Loire en maîtrise d'ouvrage et ont été cédés en VEFA à la SA d'hlm Anjou Castors.

Quartier:	Centre bourg – ST SYLVAIN D'ANJOU
Architecte:	Go-Architecture
Nombre de logements :	25 appartements et 180 m ² de locaux d'activités
Typologie :	Du T2 au T4
Performance énergétique :	DPE de niveau B soit 63 kwh/m ² /an.
1^{ère} Livraison :	Septembre 2012
Coût total des travaux :	3 millions d'€



La Résidence LES VILLAS DE LA VEILLERE

De par son emplacement, en plein cœur du Centre bourg, cette opération se situe à proximité de commerces et de services. Il s'agit d'une forme urbaine intermédiaire entre le logement collectif et le logement individuel. Chaque appartement profite soit d'un jardin en rez-de-chaussée ou soit d'une grande terrasse à l'étage.

La production d'eau chaude sanitaire est complétée par une installation de panneaux solaires en toiture des logements intermédiaires.

Quartier:	Centre bourg – ST SYLVAIN D'ANJOU	
Architecte:	Go-Architecture	
Nombre de logements :	12 logements en accession à la propriété, dont 8 appartements intermédiaires et 4 pavillons	
Typologie :	Du T3 au T5	
Performance énergétique :	BBC-Effinergie® (logements intermédiaires)	
1^{ère} Livraison :	Janvier 2013	
Coût total des travaux :	4 pavillons	621 K€
	8 logements intermédiaires	1 087 K€



Résidence L'ALMERIA – CAMPBELLI

A Saint-Sylvain d'Anjou, commune résidentielle de 4 500 habitants située à 5 km (10 mn) d'Angers, les habitants s'accordent à dire qu'il fait bon y vivre. La commune dispose des équipements et services indispensables au quotidien : un supermarché, des groupes scolaires allant de la maternelle au lycée, et de très nombreux commerces dans le bourg (restaurant, pharmacie, boulangerie, buraliste, etc.). De nombreuses associations (sportives, culturelles...) animent la cité.

Les 2 résidences seront construites par l'Office en plein cœur de Bourg à la place de bâtiments anciens démolis : la résidence Almeria propose en accession sociale 14 appartements BBC de 2 et 3 pièces, avec balcon ou terrasse, ascenseur, parking sécurisé en sous-sol, avec des commerces en rez-de-chaussée. La résidence Campbelli (22 locatifs sociaux) sera livrée mi 2015.

Quartier :	Centre-bourg – Saint-Sylvain d'Anjou
Architecte :	Cabinet Crespy & Aumont
Nombre de logements :	14 appartements en accession pour L'ALMERIA, 22 appartements locatifs pour CAMPBELLI 5 locaux d'activités tertiaires
Typologie :	9 T2 et 5 T3 pour L'Améria et 13 T2 et 9 T3
SHAB :	1101 m ² pour Campbelli et 701 m ² L'Améria
Mode de construction :	Béton/Briques
Performance énergétique :	RT 2012
Livraison :	mi 2015
Coût total des travaux :	10 630 000 € HT





Eco-quartier LE VEILLEROT

Situé au Nord du centre-bourg de Saint-Sylvain-d'Anjou, le quartier du Veillerot représente la première partie de l'aménagement d'un secteur plus large : le secteur du Chêne Vert.

Un éco-quartier exemplaire

Composé de terrains agricoles, et présentant une topographie quasi plane, le site fait l'objet d'études à partir de 2003. Confiées à l'Atelier 8 1/2, les études urbanistiques permettent de mettre en place un parti original et spécifique. Le quartier est ainsi structuré autour d'une voie de desserte unique, à partir de la rue Pierre Besson jusqu'au chemin du Chêne Vert ; voie qui agence le quartier en quatre squares.

Chaque square est conçu sur le principe du "petit village" en offrant des caractéristiques différentes d'un square à l'autre. Les squares du Potager et du fruitier sont ainsi organisés autour d'une placette, le square des Treilles d'une voie secondaire et le square des Arômes autour d'une rue traversante.

Dans la même optique, l'aménagement paysager du quartier s'inscrit dans un concept global tout en conférant une identité paysagère particulière pour chaque square. A travers le choix des plantations, chaque square met ainsi en scène un thème représentant l'idée du jardin familial : légumes, plantes aromatiques, fleurs...

Suivant la volonté municipale, le quartier offre une programmation urbaine riche et variée. Logements groupés et maisons individuelles, maisons en accession, et locatifs aidés se côtoient pour offrir une véritable mixité sociale au quartier.

Aujourd'hui, terminé, le quartier du Veillerot est représentatif de ce que seront les futurs quartiers sur l'agglomération angevine.

Ville :	Saint- Sylvain-d'Anjou
Maître d'ouvrage :	Saint-Sylvain-d 'Anjou
Maître d'ouvrage délégué :	SODEMEL
Architecte urbaniste :	Atelier 8 1/2
Surface du projet :	5.3 hectares
Nombre de logements :	102 (dont 1 collectif social de 20 logements, 5 logements social individuels, 45 logements en 3 collectifs privés, 9 lots individuels privés, 17 maisons de ville, 20 maisons individuelles)



La Résidence SQUARE DU FRUITIER

Un programme de 15 logements dont 9 logements en location et 6 logements en accession. Chacune des maisons en location dispose soit d'un jardin soit d'une terrasse privative. Ce type d'architecture permet de proposer une solution bien adaptée à la compacité de l'urbanisme qu'exige le PLU. Cette forme de construction permet également de fournir aux résidents des conditions de vie très agréables. Le niveau de performance énergétique permet également de limiter les consommations. Les panneaux solaires permettent de couvrir 40% des besoins de chauffage de l'eau sanitaire solaire.

Quartier :	Le Veillerot – Saint-Sylvain-d'Anjou
Architecte :	Lionel Vié
Nombre de logements :	15 logements, dont 9 en location et 6 en accession
Typologie :	Partie locative : 5 maisons de Type 4 (86 à 93m ²), 2 maisons de type intermédiaire chacune disposant de deux type 3 (plus de 66m ²). Partie accession : 6 maisons de Type 4 de 89 à 95m ² sur des parcelles de 244 à 475m ² .
Surface (Shab) :	713 m ² (Pour la partie locative) 557 m ² (pour la partie accession)
Performance énergétique :	Classement énergétique élevé : l'opération est classée THPE et UBAT -20% Eau chaude sanitaire solaire.
Livraison :	Juillet 2011



Résidence FRUITS DES BOIS

Le Veillerot - Saint-Sylvain-d'Anjou

Présenté en taille réelle au Salon Bois d'Angers de 2008, le modèle "de Haut en Bois" conçu dans le cadre d'un programme partenarial d'études impliquant la Région, la Ville d'Angers, la filière Bois des Pays de Loire, et l'Office, a été réimplanté dans sa version originale une 1^{ère} fois sur un quartier d'Angers, en locatif social.

Cet ensemble en ossature bois, reproductible et modifiable (ex. toiture, façades, ...), composé de modules de 4 logements a évolué depuis 5 ans et été reproduit sur plusieurs communes d'Angers Loire Métropole, en adaptant les demandes (typologies variées, du T2 au T4). Aujourd'hui, près de 80 logements ont été construits sur ce modèle par Angers Loire Habitat (ex. Petit Rocher aux Chalets à Angers et Fruits des Bois à Saint-Sylvain d'Anjou), d'autres sont en projet associant du logement et des activités tertiaires ou de services.

Quartier :	Le Veillerot – Saint-Sylvain-d'Anjou
Architecte :	Lionel Vié
Nombre de logements :	16 appartements
Typologie :	4 T2, 8 T3 et 4 T4
SHAB :	1006 m ²
Mode de construction :	ossature bois modulaire
Performance énergétique :	THPE (Très haute performance énergétique)
Livraison :	Avril 2010
Coût total des travaux :	1 794 000 € HT



LE VEILLEROT

Un programme social mixte proposant un parcours résidentiel.

L'offre complémentaire de logements, nature, typologie, niveau des loyers, permet de répondre à une demande élargie en offrant un parcours résidentiel vers l'accès sécurisé.

Quartier :	Saint-Sylvain-d'Anjou
Architecte :	Cabinet LACROIX-MIGNOT
Nombre de logements :	26 dont 5 logements locatifs individuels « Vivre son âge », 12 logements locatifs intermédiaires et 9 logements en location accession individuels
Typologie :	T1 bis, T3 et T4
Surface (Shab) :	1 825 m ²
Mode de construction :	Brique et ossature bois
Performance énergétique :	Classe B
Livraison :	locatifs : septembre 2009 pour 5 logements, mai 2010 pour 12 logements Location-accession : mars 2011
Coût total de construction :	17 locatifs (1 549 070 € HT) 9 Location-accession (875 760 € HT)



12 logements locatifs intermédiaires



5 logements locatifs individuels « Vivre son « âge »



12 logements location-accession

Les acteurs angevins du logement social : La preuve par 10 !



Angers Loire Habitat intervient sur 17 communes de l'agglomération Angers Loire Métropole avec un patrimoine de 13 200 logements, développe son offre patrimoniale (450 logements en construction par an sur 2013 / 2014), et diversifie ses propositions de réalisations (locations et accessions, collectifs et individuels, commerces, services, associations) pour toutes catégories de ménages et de situations sociales.

La R.S.E. (Responsabilité Sociale de l'Entreprise), le développement durable, les économies d'énergie et la maîtrise des charges locatives sont une préoccupation permanente : renforcement de l'isolation des bâtiments, nouveaux équipements performants (chauffage), énergie solaire, constructions bois, etc.

L'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) mobilise Angers Loire Habitat avec ses partenaires depuis 2004, avec un programme de démolitions (1374 logements), de constructions (1075 logements) et de réhabilitations (2200) / résidentialisations (2000), sur 5 grands quartiers prioritaires d'Angers.

www.angers-loire-habitat.fr



Issu du mouvement coopératif, et réunissant plusieurs sociétés du secteur hlm et du secteur concurrentiel, le Groupe Gambetta ne poursuit qu'un seul objectif avec les hommes et les femmes qui le composent : proposer le meilleur du logement à ceux qui lui font confiance, en mettant son savoir-faire pluridisciplinaires au service de tous.

Le Groupe Gambetta développe des opérations immobilières dans les régions Ouest, Ile-de-France et Paca. Il assure la recherche foncière, le montage des opérations, le suivi de chantier et la commercialisation des opérations en accession à la propriété. Cette activité se développe autour deux axes, à savoir l'accession abordable réalisée par ses différentes coopératives de production, et la promotion en secteur concurrentiel permettant de diversifier l'offre du Groupe.

Avec une implantation sur deux régions (Pays de la Loire et l'Ile-de-France), son bailleur social Gambetta Locatif a su établir une relation de confiance avec les élus locaux, son organisation à l'écoute des collectivités s'adapte efficacement aux évolutions de son environnement, proposant ainsi des logements familiaux, étudiants, jeunes travailleurs et personnes âgées.

Le Groupe Gambetta en chiffres : plus de 30 000 logements construits - 110 collaborateurs - 1000 logements par an en moyenne.

www.groupegambetta.com





Les sociétés du Groupe Podeliha s'engagent à proposer une offre de services complète en location et en accession à la propriété, en développant la qualité de service et des actions de proximité. Elles mettent à disposition de tous, la synergie de leurs expériences et d'un savoir-faire reconnu. Par ailleurs, le groupe poursuit son développement en matière de construction d'équipements spécifiques (résidence pour personnes âgées, foyer pour handicapés, résidence étudiante, maison-relais, gendarmerie...).

Gestionnaire de 18 000 logements locatifs sur 200 communes, le groupe a construit plus de 10 000 logements en accession à la propriété sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire et développe ses activités sur la région des Pays de la Loire. Au travers de sa démarche R.S.E. (Responsabilité Sociale de l'Entreprise), le groupe s'engage à relever les défis de la société de demain en mesurant l'efficacité globale de l'entreprise dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Aujourd'hui, 330 collaborateurs travaillent pour le Groupe Podeliha.

www.castors-anjou.fr

www.letoitangevin.com

www.levaldeloire-immo.fr

www.lestroisroches.com



LogiOuest, filiale du groupe Polylogis, gère un patrimoine locatif social de 5 253 logements, avec 110 collaborateurs. Répartis dans plus de 60 communes des régions des Pays de la Loire et du Centre, ils sont principalement concentrés sur le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique mais aussi en Sarthe et en Indre-et-Loire.

Ses principales activités sont l'aménagement, la construction et la gestion de logements locatifs pour les familles, personnes âgées, étudiants et personnes à mobilité réduite.

LogiOuest développe une politique d'innovation en réalisant des programmes mixtes en locatif, en accession sociale à la propriété, des lotissements dans l'orientation du Grenelle de l'Environnement : éco-quartier, développement durable, aménagement paysagé...

Ils construisent des appartements et des maisons intégrant des labels de réduction de gaz à effet de serre/de performance énergétique : Bâtiments Basse Consommation (BBC), Passiv Haus, Bâtiments à énergie positive (BEPOS) et Très Haute Performance Énergétique (THPE). La filiale est certifiée RSE, ISO 26000 et Accueil Jeunesse et Entreprises (AJE).

www.logiouest.fr





Depuis plus de 60 ans, Maine-et-Loire Habitat s'implique au quotidien dans les orientations du Conseil Général à travers le plan Départemental de l'Habitat. Avec 15 000 logements, majoritairement individuels, sur le département, l'office mène une politique volontariste au service des élus de l'Anjou avec pour principaux objectifs l'amélioration du cadre de vie, le développement d'un habitat économe en énergie, l'aménagement du territoire, une meilleure qualité de service à destination des locataires ainsi que l'innovation en termes de développement durable et de créativité architecturale.

Maine-et-Loire Habitat œuvre aussi quotidiennement à la promotion de la mixité géographique et de la diversité sociale, tant au niveau de l'offre locative que des accessions sociales, afin de permettre à tous ceux qui font vivre le département d'y habiter dans les meilleures conditions.

www.mainetloire-habitat.fr



La SOCLOVA, Société anonyme immobilière d'économie mixte de Construction de Logements de la Ville d'Angers, a été créée en 1962. Avec un patrimoine de 5 000 logements à Angers et son agglomération, un chiffre d'affaires annuel dépassant 26 millions d'euros, des investissements annuels de plus de 20 millions d'euros, la SOCLOVA est un acteur important du développement local.

La solidité d'un actionariat à majorité publique et la souplesse d'une gestion privée lui confèrent rigueur et efficacité.

www.soclova.fr



Créée en 1978, la SARA est la Société d'Économie Mixte de la région d'Angers de référence au service de l'intérêt général. Forte de ses compétences en interne - une équipe de plus de 60 collaborateurs - et de son adhésion au premier réseau professionnel national SCET / Caisse des Dépôts et Consignations, la SARA est en capacité de répondre à toute problématique liée au développement local, de l'idée au projet, du projet à la réalisation, de la réalisation à l'exploitation.

« Aménager », « construire », « exploiter », « servir » sont ses domaines d'intervention.

La diversité de ses métiers et une gouvernance partagée avec des actionnaires issus des sphères du public et du privé sont l'assurance de trouver la réponse la mieux adaptée à la problématique posée : L'approche métier globale grâce à la mise en commun de ses équipes pluridisciplinaires (experts opérationnels dans les domaines précités s'appuyant sur des services intégrés administratifs et financiers) ; l'intérêt général garanti grâce à un actionariat majoritairement public et efficacité d'une structure privée de type commercial ; Souplesse juridique pour définir le cadre de ses interventions (prestation de service, mandat, concession, délégation de service public, opération propre avec ou sans partenaires associés,...).

www.sara-angers.fr





La SODEMEL est une société d'Économie Mixte dont le rôle est de conduire des projets d'aménagement pour les collectivités locales de Maine-et-Loire. Outre son statut particulier d'établissement public local, ses compétences et sa sensibilité particulière aux questions environnementales permettent aux élus de maîtriser l'ensemble du déroulement des projets d'aménagement qu'il s'agisse de quartiers d'habitation ou de parcs d'activités économiques. Avec pour objectifs principaux, l'intégration des projets dans leur environnement, le respect de la mixité sociale et la qualité urbaine et architecturale des projets, la SODEMEL agit dans le cadre de convention de concession et exerce un rôle d'ensemblier et d'animateur entre les multiples intervenants.

Depuis une dizaine d'années, la SODEMEL a inscrit son action dans le respect du développement durable et dans la prise en compte des aspirations des populations au travers de l'animation des phases de concertation.

www.sodemel.fr



Contacts

Alphacoms
Relations presse
Bruno Chéné
Nathalie Archant
(T) 02 40 71 07 90
(F) 02 40 71 80 50
b.chene@alphacoms.fr
n.archant@alphacoms.fr

